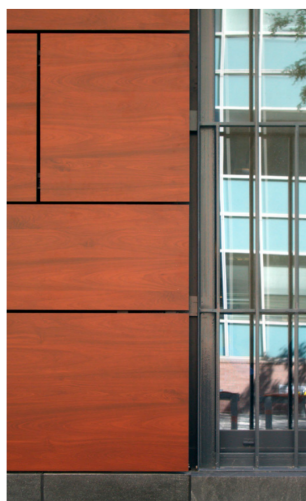




BATIMENT / SOCLE



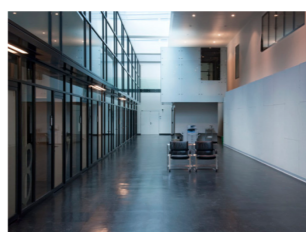
ESPACES D'ACCUEILS



FACADE VENTILEE



SALLE D'ATTENTE ENFANT / HUG



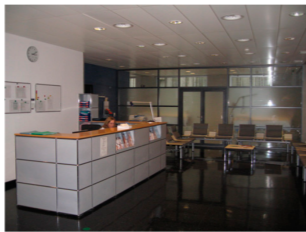
LIAISON ANCIEN-NOUVEAU / CHUV
LUMIERE ZENITHALE



CONNEXION SUR L'EXISTANT



VITRAGE EXTERIEUR



RECEPTION DES URGENCES / CHUV



HALL D'ENTREE / HUG



LOCAL INFIRMERIE / CHUV



BOX DE CONSULTATION / CHUV

THEMATIQUE

Par l'intermédiaire du concours qu'il a initié, l'hôpital de Nyon souhaite compléter les infrastructures existantes et modifier les actuels équipements du service des Urgences. A cet effet, il est prévu d'insérer une nouvelle construction entre le lieu-dit « le Corjon » et les actuelles installations hospitalières. Épiant sur les aménagements extérieurs existants, le projet augmente sensiblement l'emprise au sol de l'établissement médical. En outre, dans une étape ultérieure, au-dessus de l'édifice projeté une bâtisse de 3 niveaux supplémentaires sera érigée. En conséquence, le thème du projet envisagé est celui de la réalisation du socle du futur bâtiment. L'assise de cet édifice est envisagée comme le premier élément, ou le raccord au sol, de cette nouvelle entité.

DISPOSITIFS ENVISAGES

L'évidence de ce constat nous incite à procéder à la mise en place d'une combinaison d'introversion et d'ouverture partielle sur l'extérieur. Un système dont une large part est faite à la perception de la construction minérale et l'insertion de petits percements : - privilégiant ainsi l'introversion des locaux destinés aux soins des personnes fragilisées et préservant l'intimité de ces derniers face à l'intrusion des passants disposés à l'extérieur des installations projetées, et la mise en place d'une grande ouverture à l'accueil des patients : - facilitant l'orientation, à l'intérieur du site et les accès qui sont destinés aux visiteurs.

Dans le rapport établi entre les anciennes et nouvelles constructions, la connexion qui est aménagée entre ces derniers devient un élément essentiel de la réflexion élaborée pour l'occasion. Un vide aménagé à cet endroit caractérise cette articulation et réunit les deux entités : - l'installation d'une verrière est une intervention minimale qui préserve les futurs passages qui, eux, seront disposés à l'étage supérieur et un patio est disposé entre les anciennes et les nouvelles constructions.

Les aménagements paysagers s'insèrent dans le territoire redimensionné du site hospitalier et fixent les nouveaux accès aux installations. Un ensemble qui est considéré comme un assemblage de textures, de végétaux, des parcours piétons et automobiles : - afin de préserver les caractéristiques et fonctionnements inhérents à chacun d'eux, ceux-ci sont répartis sur le territoire selon une logique de stratifications.

LES ACTIVITES DU SERVICE DES URGENCES

Les activités prévues pour le service des urgences sont réparties autour d'un parcours central : - l'axe rouge. Cette voie de circulation intérieure est directement connectée à l'imagerie et aux blocs opératoires qui sont, eux, disposés à l'étage supérieur. Lorsque la construction de la partie supérieure du projet sera envisagée, un autre ascenseur mettra en rapport direct ce service, au-travers de « l'axe rouge », aux utilisations prévues au niveau supérieur. Le secteur de l'infirmierie est disposé au centre des activités des urgences. Depuis cet espace, une bonne visibilité et un accès immédiat est assuré jusqu'aux box des urgences couchés et debout.

L'arrivée des ambulances est fixée dans un volume fermé et implantée à l'extérieur du bâtiment. Protégeant les patients des intempéries, celui-ci est connecté au sas d'accueil des urgences couchés.

Le dispositif ainsi crée permet de réduire la dimension de l'espace destiné au SMUR et de s'insérer dans le prolongement direct de « l'axe rouge » et des flux principaux de l'intérieur du bâtiment.

Les secteurs du programme des locaux ont été répartis dans diverses zones. Celles-ci sont reliées entre elles et peuvent développer leurs activités de manière autonome.

Le couloir de connexion disposé entre l'ancien bâtiment et la nouvelle construction, éclairé par une lumière zénithale, est actuellement envisagé pour permettre le passage des lits. Cependant, si l'utilisateur le souhaite la largeur de cet espace pourrait être agrandie. Élargi, le dispositif, ainsi créé, permettrait de disposer d'un espace complémentaire pour l'accueil de lits supplémentaires si une situation de catastrophe venait à se produire.

Afin d'améliorer la connexion des urgences avec les soins intensifs, il nous semble important de poursuivre « l'axe-rouge » au-delà du secteur de l'imagerie. Soit, il s'agit de déplacer le local « ultrasons 3 » et de replacer ce dernier à la place de l'actuelle salle d'attente de la radiologie.



LIAISON URGENCES - SOINS INTENSIFS
DEPLACEMENT LOCAL ULTRASON 3

LA DISPOSITION DES FLUX DE CIRCULATIONS DISPOSES A L'EXTERIEUR DES BATIMENTS

Les accès au site hospitalier sont répartis en trois secteurs. La logistique est disposée sur le parcours aménagé le long du chemin de Monastier et venant du la voie de circulation insérée entre les bâtiments d'habitations. A cet effet, le chalet inséré à l'est du futur service des urgences peut être conservé, puisque celui-ci n'empêche pas le fonctionnement de l'accès imaginé. Cependant, pour des raisons de clarté d'utilisation des activités de l'hôpital il semble raisonnable de démolir ce pavillon.

Les parcours réservés aux ambulances à été particularisé et mis en site propre. Celui-ci relie l'accès des urgences à la route de Divonne. Le dispositif ainsi crée permet d'isoler le parcours destiné aux véhicules sanitaires qui desservent la piste d'atterrissage des hélicoptères.

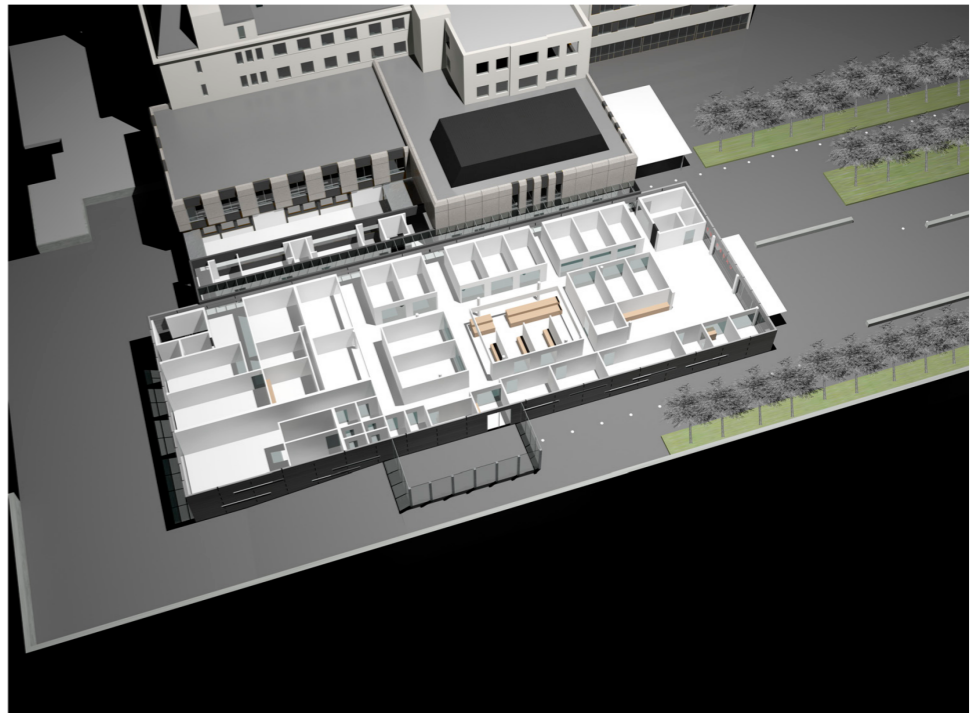
Les circulations automobiles et piétonnes, des visiteurs qui accèdent au site hospitalier, sont disposées entre la route de Divonne et l'hôpital. Un parking-minute est disposé à proximité de l'aire d'entrée à l'hôpital. Les parcours des piétons sont aménagés en site propre et côtoient des structures végétales : - des traitements de sols appropriés seront aménagés à ces endroits et des éléments de mobilier urbain seront installés le long de ces agencements.

Lors de la mise en œuvre des travaux de construction, les différents flux de circulations (un nombre de 5 à 6 parcours différents) envisagés répartiront les circulations secondaires du côté des habitations existantes et voisines de l'hôpital et les circulations principales seront établies en direction de la route de Divonne. Ainsi que l'accès des visiteurs sera disposé au-travers des pavillons insérés à proximité de l'actuel parking et, ce faisant, nous éviterons de faire approcher les utilisateurs de ces installations du chantier de la nouvelle infrastructure.

LE COUT ENVISAGE POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE

Le calcul du coût de construction du projet d'insertion du service des urgences a été considéré selon le principe de la recherche d'une économie des moyens mis en œuvre.

Cette volonté de réduire les investissements financiers du GHOL est une volonté affirmée de préserver le choix du Maître d'Ouvrage. A cet effet, diverses options sont décrites, en variantes, dans le dossier fourni pour le descriptif des travaux et celles-ci peuvent être mises en place selon les résolutions prises par l'hôpital : - selon les moyens mis à dispositions, elles peuvent être envisagées de manière partielles ou pour la totalité des propositions établies.



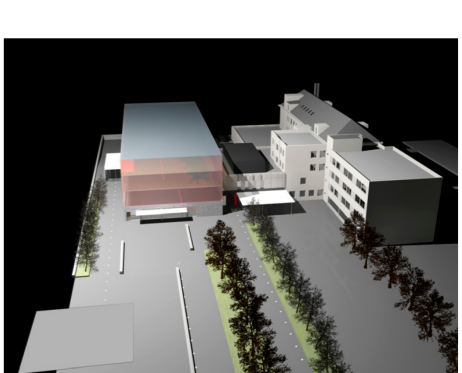
EXTENSION DES URGENCES



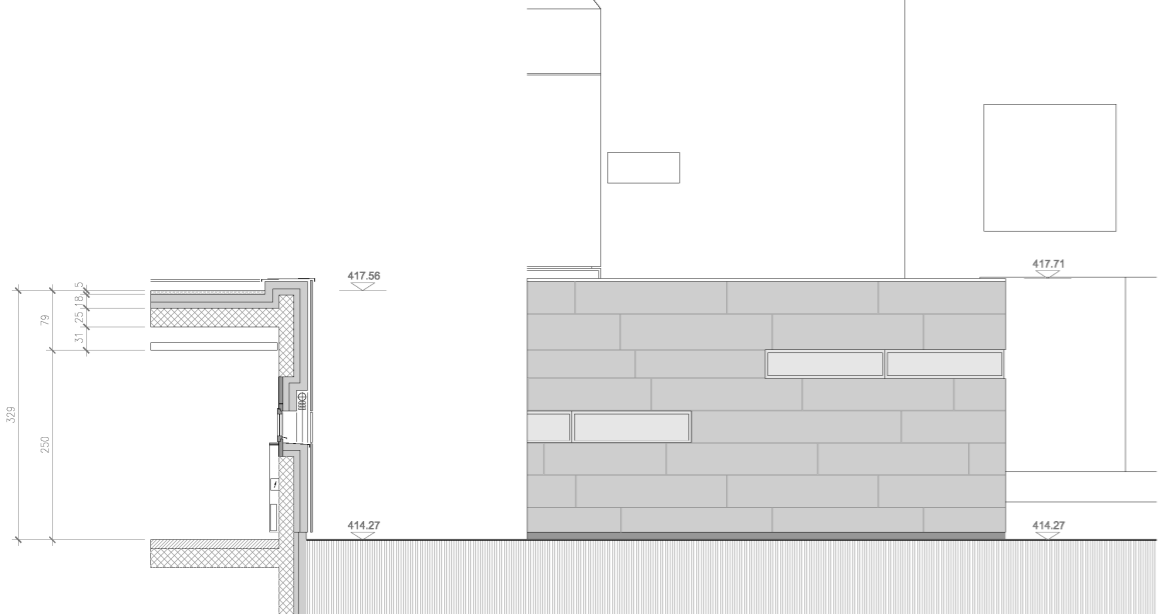
ARRIVEE DES URGENCES ET L'HOPITAL



FUTURE EXTENSION DE L'HOPITAL



COUPE ET FACADE 1/50



TOITURE
 FERBLANTERIE EN ZINC-TITANE
 COUCHE DE GRAVIER ROULE 5 CM (OPTION)
 ETANCHÉITE
 ISOLATION LAINE MINÉRALE 18 CM
 DALLE BETON ARMÉ 25 CM

COMPOSITION FACADE
 PLAQUES FIBRO-CIMENT (OU PIERRE RECONSTITUÉE)
 VITRAGE DE FACADE
 VIDE D'AIR 4 CM
 ISOLATION LAINE MINÉRALE 18 CM
 MUR BETON ARMÉ 20 CM
 ENDUIT INTERIEUR 15 MM
 GRILLE PERFORÉE

BAIES
 FENÊTRES PVC
 BRISÉ-SOLEIL ORIENTABLE

COMPOSITION DE LA DALLE ET DU PLAFOND
 VIDE TECHNIQUE
 FAUX PLAFONDS MÉTALLIQUES
 REVÊTEMENT DE SOL RESINE EPOXY
 CHAPE CIMENT 10 CM
 ISOLATION PHONIQUE 2 CM
 DALLE BETON ARMÉ 25 CM

